

AUSY
S.A. au capital de 3.083.078 euros
Siège social : 10, rue des Acacias
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
352 905 707 RCS NANTERRE

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

1) Bilan du précédent programme

Déclaration des opérations réalisées sur actions propres du 1^{er} avril 2005 au 28 avril 2006

Pourcentage de capital autodétenu de manière directe et indirecte (1)	0,01 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois (2)	0
Nombre de titres détenus en portefeuille (1)	400
Valeur comptable du portefeuille (1)	6 720 euros
Valeur de marché du portefeuille (1)	6 720 euros

(1) Au 28 avril 2006 (cours de clôture :16,8 €)

(2) Il s'agit des 24 derniers mois précédant la date de publication du descriptif du programme

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour du descriptif du programme			
	Achats	Ventes/ Transferts pour conversion OCEANE	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
			<i>Options d'achat achetées</i>	<i>Achats à terme</i>	<i>Options d'achat vendues</i>	<i>Ventes à terme</i>
Nombre de titres	63 703	64 098				
Echéance maximale moyenne	-	-	-	-	-	-
Cours moyen de transaction	12.29	12.24	-	-	-	-
Prix d'exercice moyen	-	-	-	-	-	-
Montants	782 771,82	784 427,32	-	-	-	-

2) Répartition par objectifs des titres détenus au jour de la publication du présent descriptif :

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 400 représentant 0,01 % du capital de la société.

Nombre de titres détenus répartis par objectifs :

- Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AFEI : 400
- Opérations de croissance externe : 0
- Couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : 0

- Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions : 0
- Annulation : 0

3) Nouveau programme de rachat d'actions

- **Autorisation du programme** : Assemblée générale du 8 juin 2006
- **Titres concernés** : actions ordinaires
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé**: 10 % soit 307 255 actions. Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 400 (soit 0,01% du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 306 855 actions (soit 9,99% du capital) sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus.
- **Prix maximum d'achat** : 40 euros
- **Objectifs par ordre de priorité décroissant** :
 - Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action AUSY par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
 - Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
 - Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
 - Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
 - Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa septième résolution à caractère extraordinaire.
- **Durée de programme** : 18 mois à compter de l'assemblée générale du 8 juin 2006 soit jusqu'au 7 décembre 2007.

La présente publication est disponible au siège social ainsi qu'auprès du Crédit Agricole Investor Services Corporate Trust, 14 rue Rouget de Lisle 92862 Issy les Moulineaux cedex 09, assurant le service titres de notre société, pour toute personne en faisant la demande.

Il est également disponible sur le site de l'AMF.